

Cayenne, le 30 septembre 2021

Elisabeth BRILLOUET  
IEN - EG Lettres Histoire-Géographie

A  
Mesdames et Messieurs les professeurs de  
Lettres-Histoire-Géographie-EMC

S/C de Mesdames, Messieurs les chefs  
d'établissement des lycées professionnels et  
SEP des lycées polyvalents publics et privés.

**Rectorat**

**Service  
Corps  
d'Inspection  
second degré**

Affaire suivie par :  
BRILLOUET Elisabeth  
elisabeth.brillouet@ac-  
guyane.fr

**Objet : LETTRE DE RENTRÉE**

Mesdames et Messieurs, chères et chers collègues,

Secrétariat

Monique BOSTON  
Téléphone  
05 94 27 22 31  
Fax  
05 94 27 21 52  
[Monique.boston@ac-  
guyane.fr](mailto:Monique.boston@ac-guyane.fr)

En ce début d'année scolaire 2021-2022, je tiens à vous souhaiter, à toutes et à tous, une excellente rentrée pédagogique avec les élèves dont vous êtes responsables dans vos établissements respectifs. J'espère que cette année scolaire sera fructueuse et riche en enseignements pour tout un chacun, que vous enseignez déjà dans l'académie ou que vous débutez en Guyane. Je souhaite d'ailleurs la bienvenue à tous les enseignants qui rejoignent les équipes Lettres-HGEMC de l'académie.

**B.P. 6011  
97306  
CAYENNE  
Cedex**

Aussi, j'adresse mes félicitations aux lauréats des CAPLP interne et externe. D'ailleurs, j'encourage les enseignants qui ont été admissibles à l'un des deux concours ainsi que tous les autres professeurs contractuels à s'inscrire au(x) CAPLP interne et/ou externe et à s'investir dans la préparation de ces concours, sachant qu'un accompagnement leur sera proposé le mercredi après-midi.

Réf. : 021/022-0030-EB

Enfin, je remercie chaque professeur pour son implication en faveur de la réussite des élèves ainsi que pour son investissement dans le champ disciplinaire, que ce soit au niveau des missions attribuées, des formations et des tutorats accomplis, de la coordination disciplinaire, des examens, des projets et de l'accompagnement des élèves au quotidien.

Avant de poursuivre mon propos, je vous invite à relire la lettre du ministre Jean-Michel Blanquer (voir la [circulaire de rentrée 2021](#)) dont voici deux extraits.

« L'année scolaire 2020-2021 a vu l'École de la République être, une nouvelle fois, confrontée à deux crises majeures : la crise sanitaire et la menace terroriste, avec l'assassinat par un terroriste islamiste de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie... ».

L'année 2021-2022 sera « l'année du parachèvement de la transformation de la voie professionnelle, avec la poursuite du déploiement des CAP en trois ans et l'évolution du baccalauréat professionnel. »

PRIORITÉS NATIONALE ET ACADÉMIQUE

CHAMP DISCIPLINAIRE LETTRES-HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE.

### **1-Les valeurs de la République**

Afin de vous accompagner dans la [transmission des valeurs républicaines](#), la plateforme Eduscol propose un ensemble de [documents](#) et de [ressources](#) qui pourront venir en appui de vos cours et projets ; le vademecum sur la laïcité par exemple.

### **2-Les évaluations nationales et la littératie/maitrise de la langue.**

**Les tests de positionnement de** littératie en CAP et de Français en seconde Baccalauréat professionnel, vous ont été présentés dès la rentrée. Disposant des résultats, un accompagnement sera proposé pour la mise en place de la consolidation, à partir notamment des résultats des [tests de positionnement](#) pour chaque niveau. Les ressources du site Eduscol (voir lien ci-avant) vous aideront à construire collectivement la réflexion sur la nécessaire consolidation des fondamentaux.

Aussi, la formation de deux « professeurs-ressources » ou « experts en littératie/ maitrise de la langue » dans chaque établissement débutera durant cette année scolaire pour se poursuivre en 2022-2023 au moins.

### **3- La mise en œuvre des nouveaux programmes en Terminale Baccalauréat professionnel.**

L'intervention du mois de septembre auprès de l'ensemble des professeurs en charge des terminales Baccalauréat professionnel a permis de préciser les attendus du programme limitatif au regard de l'objet d'étude global en Lettres. Je rappelle que le [vademecum académique Lettres TBCP](#) rassemble les programmes général et limitatif, les ressources locales autour du carnaval ainsi que les modalités de la nouvelle épreuve en français. Aussi, deux formations sont programmées en Lettres : l'une portant sur le carnaval et le jeu, l'autre sur l'étude des œuvres complètes du programme limitatif. Enfin, les [sujets 0](#) relatifs aux nouvelles épreuves de la session 2022, en français et en Histoire-géographie-EMC, sont consultables sur le site académique.

### **4- L'accompagnement pour la mise en œuvre des CCF en CAP.**

Un ensemble de fiches-cadre vont être proposées afin d'harmoniser les pratiques, y compris pour la restitution des épreuves. Le [vademecum CCF CAP Lettres-HGEMC](#) est spécialisé sur la question des CCF en CAP, sans mentionner les épreuves ponctuelles destinées aux candidats libres (ou autres) afin de clarifier le propos concernant les élèves dont vous avez la responsabilité en établissement scolaire.

### **5- Le dispositif « accompagnement renforcé ».**

Comme vous le savez, le dispositif intitulé « Accompagnement renforcé » comporte trois axes dont vous devez/pouvez vous emparer selon les cas.

La [consolidation](#), réservée au français et aux mathématiques, est fondamentale en seconde, voire même en première BCP.

L'[accompagnement personnalisé](#), basé sur la méthodologie et le développement de l'autonomie de l'élève, concerne particulièrement le champ disciplinaire Lettres-HGEMC.

L'[accompagnement à l'orientation](#) qui, s'il débute en seconde CAP et BCP, doit s'intensifier en première BCP pour prendre toute sa place en terminale BCP à travers les deux modules « Insertion dans le monde professionnel » et « Poursuite d'études ». Comme il a été dit lors des formations mixtes « Orientation/disciplines », chaque professeur doit jouer un rôle dans l'accompagnement des apprenants à l'orientation.

## 6- Les aménagements en Terminale Bac Pro

Dans le cadre des [aménagements en terminale Baccalauréat Professionnel](#), les possibilités organisationnelles sont désormais multiples puisque d'une part, la co-intervention est ouverte à d'autres disciplines de l'enseignement général, et d'autre part, les 26 heures attribuées peuvent être, soit dédiées à un atelier de philosophie, soit à l'abondement des heures prévues pour les modules post-baccalauréat.

Quel que soit le choix opéré dans votre établissement, il est fondamental, en tant que professeur de Lettres-HGEMC, que vous puissiez participer à au moins l'une des modalités proposées : co-intervention, atelier « philosophie » et/ou renforcement des heures dédiées à l'orientation, afin de prolonger l'acquisition des compétences du champ disciplinaire par les apprenants.

## 7-Les examens

En français et histoire-géographie-EMC, les résultats académiques de la session 2021 ainsi que les fiches-bilan établies à l'issue des oraux et des corrections font apparaître un ensemble de difficultés. En français, la connaissance des objets d'étude reste partielle et l'œuvre intégrale peu approfondie. Les candidats peinent à organiser leurs idées et à structurer leur pensée. Les procédés d'écriture ne sont pas maîtrisés. L'expression orale représente aussi un obstacle. En Histoire-Géographie, les notions et les repères sont insuffisamment acquis ; la présentation et l'analyse des documents restent souvent superficielles.

Aussi, concernant les apprentissages des élèves et les résultats aux examens dans le même temps, je vous renvoie aux [fiches Eduscol](#) relatives à l'acquisition progressive des compétences dans les différentes disciplines. Des groupes de travail académiques vont d'ailleurs être mis en place autour de ce sujet.

Comme vous le savez, le [livret scolaire du lycée](#) (LSL) spécifique à la voie professionnelle, a été publié au BO n°28 du 10 juillet 2020. Il comporte une évaluation chiffrée ainsi qu'une évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement.

Enfin, sur le site académique, vous accéderez aux [calendriers des examens de la session 2022](#), sachant que les épreuves orales, fixées en académie, n'apparaissent pas sur ces tableaux.

## ACCOMPAGNEMENT

### 1- Les visites-conseil et rendez-vous de carrière

En premier lieu, je rappelle qu'un [courrier de cadrage](#) concerne les visites-conseil des professeurs contractuels et stagiaires, ainsi que les visites d'accompagnement et [rendez-vous de carrière](#) des professeurs titulaires dans le cadre du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (P.P.C.R.). L'arrêté du 7 mai 2017, a en effet modifié l'évaluation des professeurs puisqu'il institue un accompagnement tout au long du parcours professionnel ainsi que trois rendez-vous de carrière (6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> échelons). J'attire cependant votre attention sur **l'arrêté du 21 juin 2019, modifiant le délai de notification du rendez-vous de carrière, au plus tard 15 jours calendaires avant ce dernier.** L'ensemble des visites vise à vous accompagner et les rendez-vous de carrière à établir un bilan évolutif de votre parcours d'enseignement et de votre carrière.

## 2-La formation continue

Le [plan de formation](#) doit permettre à chacun de monter en compétences au niveau disciplinaire et de mieux appréhender les divers dispositifs mis en place dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle. Aussi, certains modules proposés apporteront une meilleure connaissance locale, sur les plans historique, géographique et culturel, en lien avec les [programmes adaptés](#). Enfin, le plan de formation 2021-2024 assure la pérennité des modules dédiés, d'une part aux professeurs débutants, y compris les tutorats de proximité, et d'autre part aux préparatoires des concours.

## 3-Le site académique en Lettres-HGEMC :

Comme vous le savez, Monsieur Matthias Esneault, PLP Lettres-HGEMC et intervenant académique au numérique (IAN), pourvoit à l'alimentation régulière du site Lettres-histoire-géographie de l'académie de Guyane. D'autres auteurs sont également sollicités ; vous pouvez aussi proposer des ressources pédagogiques et didactiques afin de favoriser la mutualisation et le travail collaboratif en Lettres-Histoire-géographie.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site disciplinaire de l'académie <https://lettres-histoire-geographie.dis.ac-guyane.fr/> où vous trouverez toutes les informations utiles, textes et référentiels officiels ainsi que des ressources pédagogiques, et à vous inscrire sur la plate-forme de formation en ligne m@gistère : <https://magistere.education.fr/dgesco/>

## 4-Les chargés de mission en 2021-2022 :

Les chargés de mission apportent une aide à l'inspection pour l'accompagnement des professeurs contractuels, la formation des enseignants et la consolidation des apprentissages des élèves.

Marion Décavé, PLP Lettres-HGEMC au LPO Melkior Garré, se trouve principalement chargée de la logistique des formations et de l'accompagnement pour les concours.

Sandra Emmanuel-Émile, PLP Lettres-HGEMC au LPO Melkior Garré, est en charge du suivi des professeurs contractuels du bassin de l'Est et de la construction d'outils pédagogiques et didactiques.


Laurent Priou, PLP Lettres-HGEMC au LPO Bertène Juminer, se voit chargé du suivi des professeurs contractuels du bassin de l'Ouest.

Dominique Siffert, professeure certifiée de Lettres au LGT Félix Éboué, est avant tout missionnée pour accompagner la mise en place de la consolidation.

En attendant de vous rencontrer en présentiel, je vous souhaite une année scolaire bénéfique et fructueuse avec vos élèves. Je sais pouvoir compter sur votre engagement au service des apprenants de l'académie de Guyane et je vous en remercie.

Elisabeth BRILLOUET, IEN Lettres-HGEMC

Elisabeth BRILLOUET



RECTORAT DE LA GUYANE  
CAYENNE